

ie annulation » et règle ce jour par chèque la somme de 25 € (par personne) à l'ordre du service des pèlerinages.

REGLEMENT

Règlement d'un acompte **de 250 €** (par personne) par Chèque à l'ordre de "A.D. Pèlerinages Diocésains" (un seul chèque si possible pour les couples, merci).

Nom banque í í í í í í í í í í í í í ..n° chèque í í í í í í í í í í .

Nom du titulaire í .

Montant : í .

Chèques vacances

(nombre et Montant) í . í ..

Pour le solde du pèlerinage je souhaite régler en plusieurs mensualités

Dans ce cas, je joins les différents chèques (datés de ce jour) et je joins un détail avec les dates d'encaissement souhaitées.

HEBERGEMENT

Accepte de partager sa chambre avec í í í í í í í í í í í í í . í í í ..

(si vous ne connaissez personne nous vous ferons partager la chambre avec quelqu'un d'autre dans la mesure du possible)

Souhaite une chambre seule (en fonction des disponibilités) et règle ce jour le supplément.

Fait à le

Déclare, en son nom et au nom des autres personnes inscrites, avoir pris connaissance des conditions générales.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"